

Exemple de note d'information

fournie avant la réalisation d'une **biopsie hépatique**

Notice d'information remise par : _____

Madame, Monsieur,

Afin que vous soyez clairement informé du déroulement de cet acte médical qui vous est proposé, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information.

Le Docteur : _____

est à votre disposition pour vous exposer en complément toute autre précision que vous souhaiteriez ou dont vous auriez besoin.

Pourquoi choisir la biopsie hépatique ?

C'est actuellement un examen essentiel pour diagnostiquer la cause, préciser le traitement et le pronostic de nombreuses maladies du foie ou de maladies générales avec retentissement sur le foie. Cet examen est parfois indispensable pour vous proposer une surveillance et le traitement adapté à votre situation.

Comment se préparer ?

Il est indispensable de ne pas prendre de médicament modifiant la coagulation, ou dans tous les cas signaler à votre médecin la liste de tous vos traitements et la prise de tout médicament les jours précédents. Avant la biopsie, le médecin se sera assuré de la réalisation d'une échographie du foie et d'un bilan sanguin de coagulation. S'il le juge nécessaire, le médecin vous proposera l'administration d'un médicament contre la douleur. De même, le jeûne ou non pour l'examen est à l'appréciation de l'opérateur et il est important que cela vous soit précisé. Il est recommandé d'uriner juste avant l'examen.

Comment va se dérouler la biopsie ?

Vous serez hospitalisé pour la journée, voire 24 h si le médecin l'estime nécessaire. L'examen se fera allongé sur le dos ou sur le côté gauche. Ensuite, une anesthésie locale avec une injection sous la peau sera réalisée entre deux côtes droites. La biopsie elle-même consiste à prélever un fragment de foie à travers la peau avec une aiguille à usage unique et creuse dont le diamètre est entre 1 et 2 mm. Le fragment prélevé sera à l'intérieur de cette aiguille.

Les suites de la biopsie

Après la biopsie, vous resterez alité pendant environ 6 heures. Un(e) infirmier(e) surveillera régulièrement votre pouls et votre tension. La ponction ne laisse pas de cicatrice et le pansement pourra être enlevé le lendemain. Dès la fin de la biopsie, une douleur peut survenir au niveau du foie ou au niveau de l'épaule droite. Prévenez l'infirmier(e) qui vous surveille afin de recevoir un médicament pour vous soulager. Pour ceux dont la sortie est autorisée le jour même, il vous est demandé de ne pas vous éloigner à plus de 30 minutes d'un l'hôpital, de rester accompagné par un adulte et de ne pas effectuer d'activité physique intense. Dans la semaine qui suit la biopsie, vous pourrez procéder à vos occupations habituelles. Cependant, il est déconseillé de faire un effort physique intense ou d'entreprendre un voyage dans un pays à faible niveau sanitaire. En cas de doute, demandez à votre médecin.

Quelles complications peuvent survenir ?

Tout acte médical, investigation, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication. Une douleur au niveau du foie ou de l'épaule peut survenir chez 1/3 des patients. Les autres complications de la biopsie hépatique sont rares. Il s'agit essentiellement d'une hémorragie dont la fréquence est inférieure à 1 cas sur 1000. D'autres complications sont possibles mais restent exceptionnelles ou bénignes : malaise vagal, infection, irritation du péritoine avec douleurs, lésions des poumons, de la vésicule biliaire ou de la plèvre. Ces complications peuvent nécessiter une hospitalisation et très rarement une intervention chirurgicale (0,2%).

Ces complications peuvent être favorisées par vos antécédents médicochirurgicaux ou par la prise de certains traitements. Ces rares complications apparaissent le plus souvent dans les 6 heures qui suivent l'examen mais peuvent exceptionnellement se révéler quelques jours après l'examen (douleur abdominale, fatigue, pâleur). Il est alors très important de contacter immédiatement le médecin, ou un de ses collègues, qui a réalisé la biopsie au numéro de téléphone suivant : _____

En cas d'impossibilité de prendre contact avec eux, il est très important de prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant ou d'appeler le 15.

J'ai été informé(e) de l'intervention et j'ai lu et compris la feuille d'information.

J'ai eu l'occasion de poser des questions. Je suis d'accord pour subir l'intervention.

Nom : _____ Prénom : _____

Date: _____ Signature: _____